

PROCÉDURE D'ÉVALUATION - BTS

1/ Évaluations dans le cadre du contrôle continu

Objectif :

Mesurer régulièrement la progression des compétences pour ajuster l'enseignement, dans une logique formative et professionnalisante.

Cadre :

- **Fréquence minimale** : 3 évaluations notées par module, par semestre et par étudiant (hors BTS blancs).
- **Évaluations intégrées** à la progression pédagogique, annoncées en début de semestre.
- **Supports variés** : écrit, oral, numérique, collaboratif.
- **Objectif pédagogique** : adosser chaque évaluation aux compétences du référentiel NDRC, CCST ou CI.

Panification :

Ces évaluations seront organisées durant les modules de formation.

Modalités possibles :

Type de support	Exemples concrets
Écrit	Études de cas, QCM, synthèse, fiches réflexives
Oral	Simulation de vente, pitch, prise de parole
Collaboratif	Projet d'équipe, jeux de rôles, travaux de groupe
Numérique	Quiz interactifs, capsules vidéo, outils type Padlet

Suivi :

- **Traçabilité pédagogique :**
 - grilles de notation
 - feedback individuel
 - feedback collectif

2/ Évaluations dans le cadre des BTS blancs

Objectif :

Préparer les étudiants aux épreuves officielles en conditions réelles et mesurer les acquis à mi-parcours.

Organisation :

- **3 sessions annuelles prévues durant la formation :**
 - Semaine 1 : fin de 1re année (juin)
 - Semaine 2 : novembre/décembre - 2e année
 - Semaine 3 : mars/avril - 2e année
- **Mêmes formats que les épreuves officielles :** écrites et orales selon les unités.
Des ajustements sont possibles sur les 2 premières semaines dans le cadre des blocs professionnelles et de la CEJM (cf. syllabus)

Éléments à produire par les formateurs :

- **Évaluation sur grille** alignée sur les attendus du diplôme (critères de performance).
- **Remplissage systématique d'un tableau de suivi des compétences** après chaque semaine de BTS blanc :
 - Suivi personnalisé par bloc de compétences
 - Identification des compétences :
 - non acquises à l'instant T
 - dont l'acquisition est fragile à l'instant T
 - en cours d'acquisition à l'instant T
 - maîtrisées
 - non applicable (dans le cadre de l'alternance)

- Points forts / axes d'amélioration & préconisations pédagogiques

Exploitation :

- Le tableau est utilisé pour orienter les remédiations et individualiser la préparation.
- Il sert de support pour les conseils de classe et pour le suivi professionnel (RDV de mi parcours).

3/ Formalisation et partage des notes

Les notes de contrôle continu sont régulièrement mises à jour par chaque intervenant sur l'espace intranet des apprenants : **NetYparéo**.

Cet espace est accessible à la fois par les apprenants et par les maîtres d'apprentissage, qui disposent d'un accès dès le début de la formation.

Un **bulletin de notes** est transmis après chaque conseil de classe (4 conseils répartis sur les deux années de formation). Il comprend :

- Les moyennes obtenues par module,
- La moyenne générale,
- Le classement de l'apprenant.

Chaque bulletin est accompagné d'un **commentaire personnalisé** rédigé par la Direction. Ce commentaire valorise les points forts, les progrès réalisés et identifie les axes d'amélioration, tout en formulant des recommandations pour la suite du parcours.

Les bulletins sont adressés aux apprenants et à leurs maîtres d'apprentissage aux périodes suivantes :

- **Février** (année 1)
- **Juillet** (année 2)
- **Décembre / janvier** (année 2)
- **Avril** (année 2)

4/ Évaluations liées aux épreuves officielles du BTS

Objectif :

Certifier les compétences professionnelles et académiques validant l'obtention du diplôme.

Euridis en tant que centre préparateur mais non certificateur, n'organise pas les épreuves ponctuelles de chaque BTS dans ses campus respectifs.

Les épreuves officielles du BTS sont organisées par le Rectorat. Chaque apprenant reçoit en fin de 2e année, une convocation officielle afin de se rendre dans un ou plusieurs établissements publics de son académie pour passer ses épreuves.

Récapitulatif des épreuves de BTS NDRC, CCST et CI :

BTS NDRC :

BTS NDRC Négociation et digitalisation de la relation client			Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité,	
Épreuves	Unité	coef	forme	durée
E1 Culture générale et expression	U1	3	écrit	3h
E2 communication en langue vivante étrangère 1	U2	3	oral	30 min* + 30 min
E3 Culture économique, juridique et managériale	U3	3	écrit	4h
E4 Relation client et négociation vente	U4	5	oral	40 mn* + 40 mn

E5 Relation client à distance et digitalisation	U5	4	Épreuve ponctuelle écrite + Épreuve ponctuelle pratique	3h + 40 mn
E6 Relation client et animation de réseaux	U6	3	oral	30 mn
EF1 Communication en langue vivante étrangère 2**	UF1	-	oral	20 mn (20 mn*)

*Temps de préparation

** La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points au-dessus de la moyenne peuvent être pris en compte.

BTS CCST :

BTS CCST Conseil et commercialisation de solutions techniques			Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité,	
Épreuves	Unité	coef	forme	durée
E1 Culture générale et expression	U1	3	Ponctuelle écrite	3h
E2 Communication en langue vivante étrangère Compréhension de l'écrit et expression écrite	U21	3 1,5	Ponctuelle écrite	2h
Compréhension de l'oral, production orale en continu et en interaction	U22	1,5	Ponctuelle orale	20 mn (20 mn*)
E3 Culture économique, juridique et managériale	U3	3	Ponctuelle écrite	4h

E5 Conception et négociation de solutions technico-commerciales	U5	6	Ponctuelle orale	1h* + 1h
E6 Management de l'activité technico-commerciale	U6	4	Ponctuelle écrite	4h
E7 Développement de la clientèle et de la relation-client	U7	3	Ponctuelle orale	30 mn
E8 Mise en œuvre de l'expertise technico-commerciale	U8	3	Ponctuelle orale	30 mn
EF1 Communication en langue vivante étrangère 2**	UF1	-	Ponctuelle orale	20 mn (20 mn*)

*Temps de préparation

** La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points au-dessus de la moyenne peuvent être pris en compte.

BTS CI :

BTS CI Commerce International			Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité,	
Épreuves	Unité	coef	forme	durée
E1 Culture générale et expression	U1	3	écrit	3h
E2 Communication en langue vivante étrangère 2			Ponctuelle écrite	3h
Compréhension de l'écrit et expression écrite	U2	3	Ponctuelle orale	20 mn (20 mn*)
Compréhension de l'oral				
E3 Culture économique, juridique et managériale	U3	3	écrit	4h
E4 Relation commerciale interculturelle en anglais et en français	U4	7	Ponctuelle écrite	3h
			Ponctuelle orale	45 mn

E5 Mise en œuvre des opérations internationales	U5	5	Épreuve ponctuelle écrite	4h
E6 Développement commercial international	U6	4	Ponctuelle orale	30 mn
EF1 Communication en langue vivante étrangère 3**	UF1	-	Ponctuelle orale	20 mn (20 mn*)

*Temps de préparation

** La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points au-dessus de la moyenne peuvent être pris en compte.

À l'issue des épreuves officielles du BTS, les résultats sont accessibles sur le site Cyclades. Le diplôme est ensuite transmis aux apprenants, par le Rectorat de l'académie où les épreuves ont eu lieu.

En complément, Euridis Business School envoie à chaque apprenant une attestation de fin de formation précisant les modules validés ou non.

5/ Conditions d'obtention du diplôme

Obtention du diplôme :

Pour valider le BTS (NDRC, CCST ou CI), l'apprenant doit obtenir une moyenne générale d'au moins 10/20 à l'ensemble des épreuves nationales organisées en fin de deuxième année.

Rattrapages:

Modalités du rattrapage :

- une moyenne générale comprise entre 8/20 et 9,99/20.
- une moyenne de 10/20 minimum aux épreuves professionnelles.

Les apprenants éligibles doivent repasser deux matières d'enseignement général, à choisir parmi celles listées ci-dessous :

BTS NDRC et CCST :

- Culture Générale et Expression
- LV1 : Anglais
- Culture Économique, Juridique et Managériale

BTS CI :

- Culture Générale et Expression
- LV2 : Espagnol (ou Allemand pour les apprenants du campus de Strasbourg)
- Culture Économique, Juridique et Managériale

- Le choix des deux épreuves est laissé à l'apprenant.
- Le service pédagogique assure l'inscription sur la plateforme Cyclades.

Déroulé des épreuves de contrôle (rattrapage) :

Chaque épreuve se compose :

- d'un temps de préparation : 20 minutes
- suivi d'un oral : 20 minutes

6/ Procédure en cas de non obtention du diplôme

Les conditions de non obtention du diplôme :

Un apprenant est considéré comme non diplômé dans les cas suivants :

- Moyenne générale aux épreuves officielles (BTS NDRC, CCST ou CI) inférieure à 8/20
- Moyenne générale des blocs professionnels inférieure à 10/20, même si la moyenne globale est comprise entre 8/20 et 9,99/20
- Échec aux épreuves de contrôle (rattrapages)